

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

---

## FONDATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE





# SOMMAIRE

---

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE EST LA GARANTIE D'UNE ÉCONOMIE SAINTE ET COMPÉTITIVE

*Joël Mugny, Président de la Fondation pour la  
formation professionnelle et continue (FFPC)  
Responsable régional auprès de Syna à Genève*

2

---

## GENÈSE DE LA FONDATION

*Quelques dates-clés*

4

---

## L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE BOULEVERSE LA FORMATION CONTINUE

*Sabrina Cohen Dumani, Directrice de la Fondation*

6

---

## LA FONDATION EN 2015

8

---

## APPRENTISSAGE

9

---

## FORMATION CONTINUE DES ADULTES

12

---

## LES FINANCEMENTS

*Formations professionnelles initiales*

*Formations continues des adultes*

16

---

## LA DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE LA FONDATION

18

---

## LA SCIENCE DE DEMAIN SE PRÉPARE AVEC LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE QUALITÉ D'AUJOURD'HUI

*Témoignage de l'AGEMEL*

20

---

## DÉVELOPPER L'EMPLOYABILITÉ INDIVIDUELLE GRÂCE AU SOUTIEN DE LA FFPC

*Témoignage de l'ISFB*

22

---

## MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION

24

---

## COMPTE DE RÉSULTAT

26

---

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

28

---

## ORGANISMES FINANCÉS PAR LA FONDATION

31

---

# LA FORMATION PROFESSIONNELLE EST LA GARANTIE D'UNE ÉCONOMIE Saine ET COMPÉTITIVE



Joël Mugny

Président de la Fondation  
pour la formation profession-  
nelle et continue (FFPC)  
Responsable régional  
auprès de Syna à Genève

*«Former et se former sont les plus beaux  
cadeaux que nous pouvons nous faire et  
partager avec les générations futures.»*

Il ne fait aucun doute que 2015 a été une année phare dans le développement de la FFPC, car la Fondation est entrée dans une phase cruciale. Etant donné la pénurie de personnel dans quasiment toutes les branches de l'économie genevoise (informatique, santé et social, métiers hyper techniques et spécialisés... et on va même manquer de conducteurs poids lourds dans 5 ans!), il est vital de répondre aux besoins en talents et en compétences de l'économie genevoise dans la plupart des secteurs. Et le sésame pour satisfaire les besoins futurs de l'économie est bien sûr la formation ainsi que l'employabilité des personnes. Il en va pour la formation continue et la qualification des adultes comme pour la formation professionnelle initiale des jeunes. Dans ce contexte nouveau de pénurie du personnel, une organisation tripartite comme la FFPC est toujours plus prisée pour faire le lien dans le tissu économique entre les syndicats, l'Etat et les entreprises.

Compte tenu des besoins en formation toujours croissants de l'économie et des personnes pour rester employables, la FFPC a développé un outil informatique qui permet de traiter tous les dossiers en ligne. Cet outil informatique nouveau offre ainsi aux usagers (employé-e-s comme employeurs) une meilleure analyse et favorise une égalité de traitement entre les entreprises soucieuses d'élever le niveau de formation de leurs ressources humaines.

Grâce à ces nouveaux outils informatiques, la FFPC a réussi à insuffler plus de transparence dans le traitement des demandes. Aujourd'hui, avec cet effort de visibilité, il est possible de comptabiliser au jour le jour les flux des demandes et, de la sorte, d'y répondre avec force détails et une plus grande précision. Ce virage dans le traitement des demandes digitales a aussi offert plus de transparence et de cohérence dans l'application des deux lois qui encadrent la FFPC (LFCA 2000 & LFP 2007).

Une chose est sûre, tout le monde est d'accord (Etat, syndicats, entreprises) pour affirmer ensemble que la formation professionnelle et continue est le nerf de la guerre dans le maintien d'un tissu économique compétitif. Mais face à une déferlante de demandes en formation, y compris du secteur bancaire depuis l'année dernière, il est crucial de s'assurer un financement équilibré. Qui plus est quand ce sont actuellement tous les secteurs qui éprouvent des besoins dans ce domaine. Le budget de la FFPC doit s'ajuster au plus vite à cette réalité.

Il est évident que la formation est clairement un investissement pour les entreprises. Afin de permettre à la FFPC de financer bon nombre de formations (il y a près de 200 métiers différents), il conviendrait d'augmenter fortement la contribution annuelle des entreprises qui se monte actuellement à... 29 francs par employé-e. Il ne s'agit que d'une question d'équilibre budgétaire si on veut que la FFPC puisse continuer à pouvoir répondre dans un futur très proche aux demandes urgentes de l'économie genevoise. Sachant que les investissements en formation d'aujourd'hui seront les fruits des compétences de demain, la formation professionnelle et continue se doit d'être financée de manière pérenne, pour le bien de notre économie genevoise.

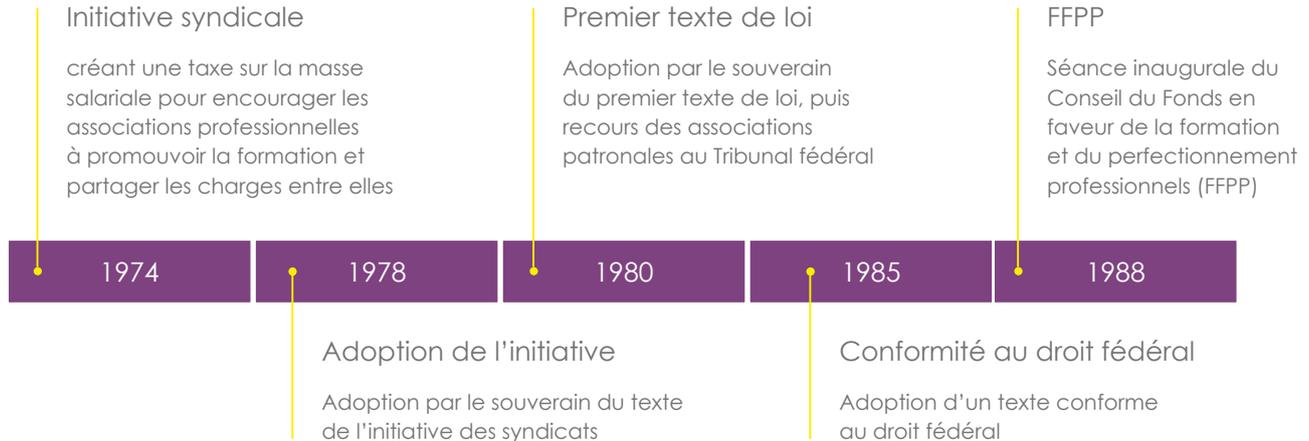
Depuis fin 2015, et sous l'impulsion de la FFPC qui en assurera la Présidence, a été constituée «L'Association des Fondations cantonales/Fonds cantonaux en faveur de la formation professionnelle». Cette association permettra aux divers fonds cantonaux de pouvoir mieux collaborer ensemble et de trouver des solutions pragmatiques afin de rendre les deniers dévolus à la formation initiale et continue encore plus efficaces dans leur utilisation.

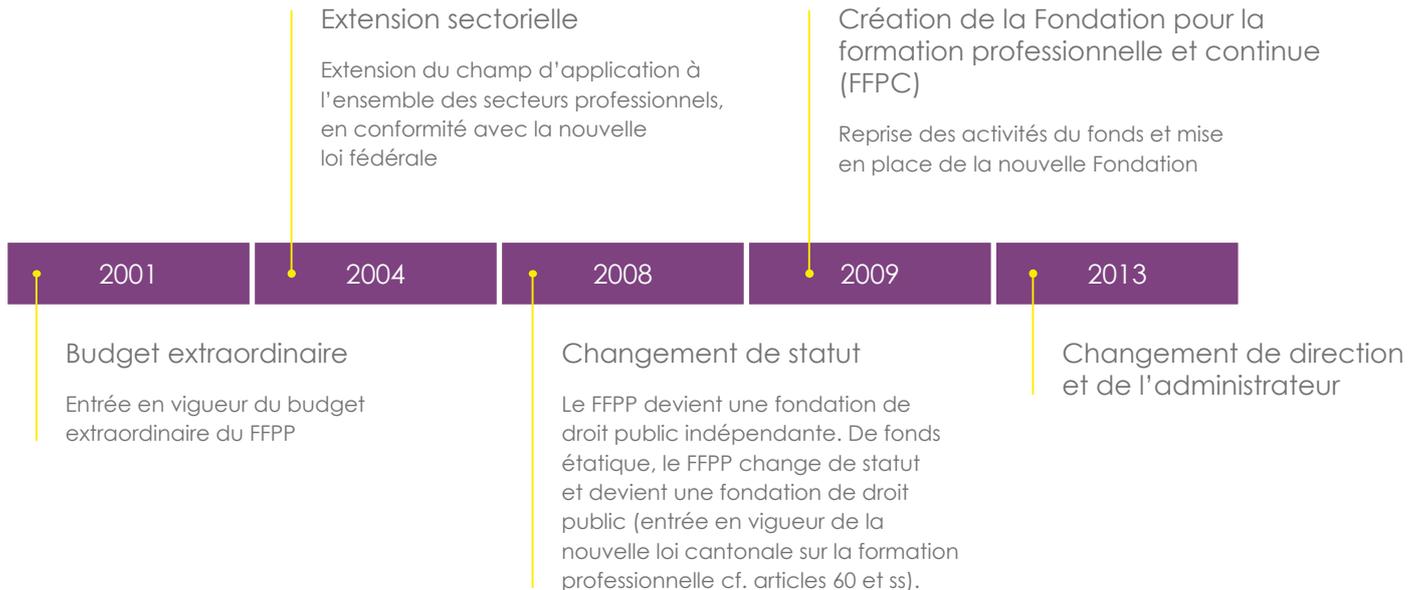
Joël Mugny



# GENÈSE DE LA FONDATION

Quelques dates-clés





# L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE BOULEVERSE LA FORMATION CONTINUE

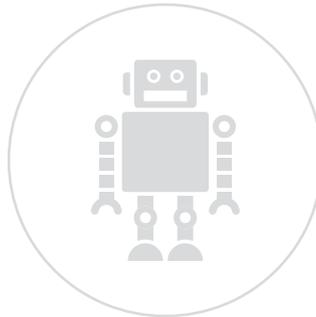


Sabrina Cohen Dumani

Directrice de la Fondation

*«Il s'agit là d'une vague sur laquelle il convient d'apprendre très vite à surfer afin de ne pas rater le train du progrès.»*

---



**A**vec la montée en puissance de l'intelligence artificielle, la formation professionnelle est à la croisée des chemins. Alors que les nouvelles techniques de production, le taylorisme et la division du travail sont à l'origine de la première révolution industrielle, l'intelligence artificielle bouleverse aujourd'hui notre rapport au travail dans les domaines où la valeur ajoutée est plus forte.

Ce ne sont ainsi plus les tâches routinières et répétitives de l'homme qui sont remplacées par les machines, mais des pans entiers de l'expertise qui basculent de l'humain à la machine électronique et digitalisée. Depuis l'avènement du progrès technique, la machine et le robot n'ont eu de cesse de remplacer l'ouvrier non-qualifié, puis l'ouvrier qualifié. Aujourd'hui et surtout demain, c'est l'expert-comptable, le journaliste sportif, l'analyste financier et le chirurgien qui vont voir leur travail directement concurrencé par les nouvelles techniques de communication (et d'assistance à la décision). Les derniers exploits de Watson, le programme informatique d'intelligence artificielle dont IBM a fait son core business, laissent à penser que cet horizon est proche. Alors que l'on parle de plus en plus d'«uberisation» de l'économie pour faire référence à sa fragilité, comment répondre à cette «watsonisation» de nombreuses sphères d'expertise du monde du travail qualifié ? La réponse est claire : par l'adaptation adéquate de la formation professionnelle et continue, objectif premier de la FFPC.

En effet, le dynamisme de notre économie est étroitement lié à l'introduction de ces nouvelles technologies de l'information dans les processus de production. Comme pour la mondialisation, il s'agit là d'une vague sur laquelle il convient d'apprendre très vite à surfer afin de ne pas rater le train du progrès. Et c'est le rôle premier de la FFPC que d'anticiper cette tendance. Aujourd'hui, tout le monde est d'accord pour souligner que notre système de formation professionnelle et continue est vital dans le développement des entreprises de notre région. Alors que l'école d'avant était surtout une école où l'on apprenait à obéir (ce que

les machines font finalement plus rapidement et bien mieux que nous!), il est important de nos jours de mettre l'accent sur la créativité, nouvel avantage concurrentiel. La créativité est finalement le propre de l'homme. Elle nous différencie fondamentalement des machines et de l'intelligence artificielle.

L'avènement de l'intelligence artificielle va aussi rendre ses lettres de noblesse au travail artisanal créatif. Du coup, l'ouvrier devrait retrouver le sens d'«œuvrer» (son étymologie finalement!), c'est-à-dire de créer avec sens plutôt que de simplement produire. Voilà aussi pourquoi une formation professionnelle et continue ciblée permettrait d'augmenter fortement la productivité du travail et ainsi de préserver les atouts compétitifs de notre pays. Plutôt qu'un fossoyeur de métiers à forte valeur ajoutée, le logiciel Watson devrait plutôt être vu comme un agent libérateur...

**Sabrina Cohen Dumani**



# LA FONDATION EN 2015

## 2 SOURCES DE FINANCEMENT



9.3 mio

3.8 mio

3.5 mio

## 2 LOIS



Loi sur la formation professionnelle du 15 juin 2007

Loi sur la formation continue des adultes du 16 juin 2000\*

\* Art. 8 LFCA Lorsque le taux de chômage atteint 4%.

## 2 PUBLICS CIBLES



# APPRENTISSAGE



## COURS INTERENTREPRISES

L'objectif de la Fondation est clair: encourager les entreprises à poursuivre leur effort de formation duale. Il ne fait aucun doute que le succès du modèle d'apprentissage suisse est aujourd'hui reconnu au niveau mondial. Le partenariat financier développé entre les organisateurs de cours interentreprises, la Fondation et l'Etat est donc crucial. La bonne gestion des associations professionnelles et l'incitation à un contrôle des dépenses, avec un niveau de qualité élevé, sont garantes de la pérennité de ce financement. Ce mode d'organisation permet à la Fondation et à l'Etat d'assumer la très grande majorité des coûts.

La participation de la Fondation en faveur des cours interentreprises, destinés aux apprenti-e-s de l'ensemble des métiers, représente la somme de CHF 6.2 millions de francs par année, soit près de 80% du budget total pour la formation professionnelle initiale. Il est à noter que la plupart des 2'668 entreprises formatrices genevoises ont pu envoyer leurs apprenti-e-s suivre des cours interentreprises sans supporter aucun frais.

*«Notre objectif est clair: encourager le tissu économique à poursuivre son effort de formation duale.»*



La plupart des **2'668** entreprises formatrices genevoises ont pu envoyer leurs apprenti-e-s suivre des cours interentreprises sans supporter aucun frais.

## MESURES D'APPUI ET DE RENFORCEMENT

Le succès de l'apprentissage est clé pour la pérennité du système de formation duale tant pour les jeunes que pour les entreprises. Consciente des multiples facteurs qui peuvent survenir au cours d'une formation et engendrer des échecs ou des ruptures de contrat d'apprentissage, la Fondation finance en amont toute mesure permettant d'éviter les échecs liés à un manque de compétences associées à la pratique professionnelle. Elle a ainsi incité de nombreuses associations professionnelles à mettre en place des mesures d'appui pour aider les apprenti-e-s à réussir leur formation.

**CHF 61'259** de contributions pour les mesures d'appui et de renforcement.

## INCITATION À LA FORMATION DUALE

L'hypermotivation et les produits de niche à haute valeur ajoutée sont les sésames de la compétitivité sur les marchés internationaux. Voilà pourquoi, toujours plus de PME sont poussées à se spécialiser. Cette tendance qui est l'ADN de la mondialisation de l'économie n'est pas toujours compatible pour répondre de manière complète aux objectifs fixés dans les ordonnances de formation.

Afin d'éviter que les entreprises formatrices désertent l'apprentissage dual, faute de pouvoir remplir la totalité des exigences de formation, certaines associations professionnelles ont mis en place des réseaux d'entreprises grâce au soutien de la Fondation. Elle offre ainsi l'opportunité aux entreprises mêmes très spécialisées de contribuer à la formation des apprenti-e-s.

L'investissement dans la formation de chaque entreprise membre est de cette manière optimisé. Les associations professionnelles, prestataires de savoir-faire au sein de ce type de réseaux d'entreprises formatrices ou réseau de formation, peuvent ainsi rapidement répondre aux évolutions technologiques vitales à intégrer dans ces mêmes cursus.

La Fondation encourage les associations professionnelles qui en ont besoin et finance ce type d'organisation pour soulager les entreprises formatrices d'une partie de la formation.



#### TYPES D'ORGANISATIONS DE FORMATION DUALE PRIS EN CHARGE PAR LA FONDATION

	CHF
Les réseaux de formation (CEP)	660'000
Les réseaux d'entreprises formatrices	140'000



## FORMATION CONTINUE DES ADULTES

### RENFORCEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ

L'ensemble des formations soutenues financièrement par la Fondation poursuit un objectif précis : renforcer l'employabilité des candidat,-es dans le canton de Genève en répondant aux besoins de l'économie. Certains secteurs faisant face à une pénurie de personnel qualifié ont donc été particulièrement soutenus, qu'il s'agisse des formations de base ou des formations supérieures.

Le critère de financement est lié aux enjeux économiques différents d'un secteur à l'autre. Ainsi, la Fondation peut financer des mesures de formation allant du perfectionnement de la langue française aux formations qualifiantes de base. Il en va de même en ce qui concerne la reconversion professionnelle ou les cours de préparation aux brevets et diplômes fédéraux. La certification est le principal sésame qui pourra satisfaire les besoins croissants de l'économie en cette période où les ressources en capital sont toujours plus rares.

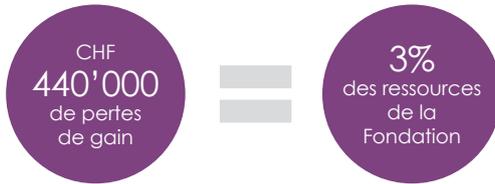
Les mesures d'aide à la formation continue à des fins professionnelles ou à la préparation d'examens supérieurs peuvent prendre plusieurs formes. Elles sont financées par la Fondation pour la partie n'étant pas prise en charge par les subventions cantonales ou fédérales.

*«La certification est le principal sésame qui pourra satisfaire les besoins croissants de l'économie en cette période où les ressources en capital sont toujours plus rares.»*



**3,5** mio

pour le renforcement  
de l'employabilité



## COMPENSER LA PERTE DE GAIN

Depuis 2009, la Fondation assure en partie le financement lié à la perte de gain en raison de l'absence d'un-e employé-e qui suit une formation en vue de l'obtention d'une certification CFC/AFP.

Conformément à l'art. 20 al. 2 lit. a) RFCA, la Fondation a initié un programme incitant des employé-e-s peu qualifié-e-s à obtenir une certification professionnelle reconnue (AFP/CFC). Pour encourager les entreprises à envoyer leurs employé-e-s se trouvant dans cette situation à suivre une formation, la Fondation contribue à la perte de gain du salaire d'un-e employé-e :

- au bénéfice d'un contrat de travail avec une entreprise sise dans le canton de Genève ;
- engagé-e dans un processus de qualification professionnelle, tel que défini à l'art. 12 RFCA, menant à l'obtention d'un titre reconnu officiellement au sens de l'art. 23 RFCA al 1 a et b.

*«Depuis 2009, la Fondation assure en partie le financement lié à la perte de gain en raison de l'absence d'employé-e-s qui suivent une formation en vue de l'obtention d'une certification CFC/AFP.»*

## PÉNURIE DE MAIN D'ŒUVRE QUALIFIÉE

Consciente que pour les entreprises, le facteur principal de la croissance et l'innovation se trouve dans la qualification de leur personnel, la Fondation est particulièrement attentive à anticiper la pénurie sectorielle de main d'œuvre ou l'émergence de nouveaux métiers. La forte progression des demandes de qualification, enregistrées ces cinq dernières années, démontre que les chefs d'entreprise, les salarié-e-s et les demandeurs d'emploi du canton de Genève ont désormais pris conscience de l'importance d'atteindre un premier niveau de qualification (CFC ou AFP), soit pour trouver un emploi, soit pour le conserver.

Ainsi, la Fondation soutient les formations qui permettent de pallier une pénurie de qualifications et d'augmenter l'employabilité des candidat,-es, et ce, pour autant qu'elles soient de portée cantonale ou d'importance régionale pour un secteur.

**CHF 550'000**

pour pallier la pénurie de main d'œuvre qualifiée.

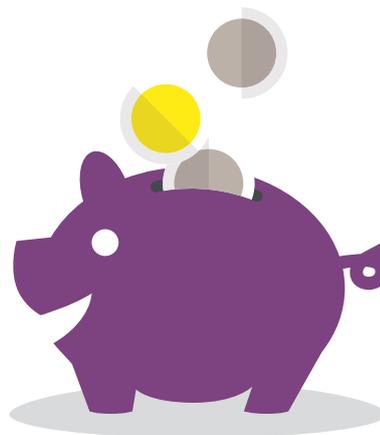
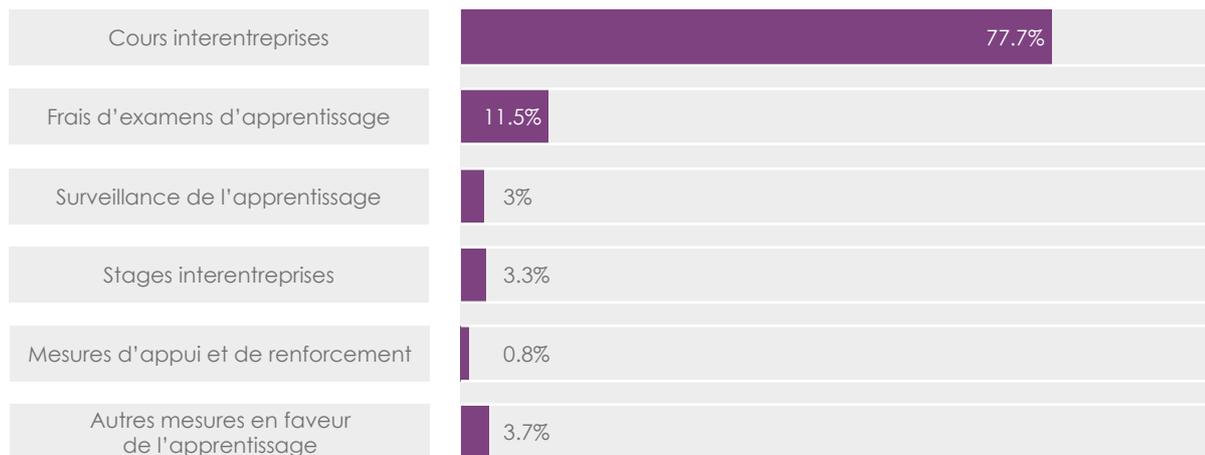




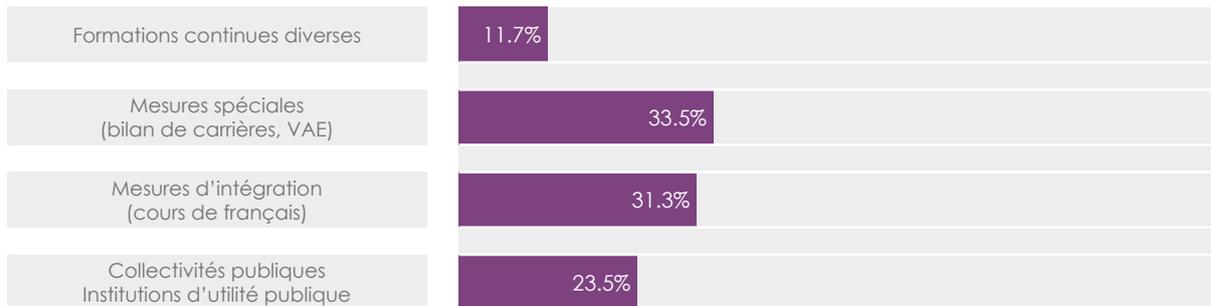
Photo: William Gammuto

# LES FINANCEMENTS

## FORMATIONS PROFESSIONNELLES INITIALES



## FORMATIONS CONTINUES DES ADULTES



# LA DIRECTION OPÉRATIONNELLE DE LA FONDATION

Depuis septembre 2013, la Fondation est dirigée par Sabrina Cohen Dumani. Elle est secondée dans cette tâche par une équipe de collaborateurs composée de trois personnes. Twana Chevalier, responsable des formations initiales, Julie Buechi, responsable du pôle de formation continue et André Massas, collaborateur administratif.

Cette équipe chevronnée met à profit ses compétences et son expérience afin d'offrir la meilleure assistance possible aux bénéficiaires de la Fondation dans leurs démarches.

Parmi les tâches de la direction opérationnelle, on peut en citer quelques-unes :

- Administrer la Fondation.
- Gérer les demandes de participations financières.
- Fixer le budget et élaborer le rapport d'activité.
- Informer et communiquer avec l'ensemble des organisations du monde du travail.
- Comptabiliser les cotisations prélevées par les organes chargés de la perception et rembourser les frais facturés.

## MODERNISATION DES OUTILS DE GESTION

La Fondation rationalise encore ses coûts administratifs par la mise en ligne de ses outils de gestion des demandes de contribution.

Pour simplifier le traitement des demandes, la Fondation a développé plusieurs plateformes de demandes en ligne. Ces nouveaux outils facilitent la transparence et la communication de l'ensemble des partenaires.

*De gauche à droite :  
Julie Buechi, André Massas,  
Sabrina Cohen Dumani et Twana Chevalier*



Photo : Julien Palmilha de Silences

# LA SCIENCE DE DEMAIN SE PRÉPARE AVEC LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE QUALITÉ D'AUJOURD'HUI

Témoignage de l'AGEMEL



*«J'ai beaucoup apprécié la flexibilité de la part de la FFPC tout comme son empathie et son accompagnement.»*

Jérôme Lacour

Président de l'AGEMEL  
et Doyen de la Faculté  
des sciences de l'Université  
de Genève



**60**

jeunes formés  
en biologie/chimie



**L**a science fondamentale est un sujet passionnant et un vaste secteur à la fois. S'engager dans ce domaine au sein d'une filière professionnelle demande un accompagnement irréfutable, afin que l'intégration se fasse le plus aisément possible. Plus vite le jeune sera en contact avec le monde exigeant de la recherche, plus vite il partagera les questionnements de ces mêmes chercheurs, leurs manières de travailler, leurs expériences, leurs résultats. Le nouveau venu bien entouré et parfaitement suivi dans une formation professionnelle pourra ainsi s'intégrer dans le meilleur des mondes possibles. Grâce à cet accompagnement en partie financé par la FFPC, il s'adaptera aux techniques et méthodes de sa discipline en constante mutation, en chimie comme en biologie.

Nous ambitionnons d'augmenter le nombre de nos apprenti-e-s en première année de 50%. Cette filière est en changement permanent de par l'introduction de nouvelles techniques. Les débouchés sont aussi séduisants. Selon les dernières statistiques, les jeunes qui ont suivi ce programme ont tous trouvé un emploi après avoir réussi leur apprentissage. N'oublions pas que près de 60 jeunes sont formés sur un cycle de trois ans (biologie/chimie) au sein d'entreprises privées, des services de l'Etat mais aussi de la Faculté des sciences et de la Faculté de médecine de l'Université de Genève, ce qui n'est pas une gageure.

J'ai beaucoup apprécié la flexibilité de la part de la FFPC tout comme son empathie et son accompagnement quand nous avons dû nous adapter au cadre fédéral des 40 jours de formation qui devenait la règle (alors que l'AGEMEL dispensait une formation de 70 jours!).

Sans ces qualités d'écoute cruciales dans le domaine de la formation professionnelle, il eût été délicat, pour ne pas dire impossible, de faire le pont et d'assurer la transition en s'adaptant au plus vite à ce cadre légal. Il ne fait aucun doute maintenant que face à cette baisse de budget sans précédent, l'aide financière de la FFPC nous permet de préserver la qualité de formation de nos apprenti-e-s en laboratoire. Ce sont finalement les entreprises du tissu économique genevois au bout de la chaîne qui bénéficieront de cette qualité dans la formation.

La sélection des dossiers pour entamer une formation en biologie/chimie n'est pas une tâche aisée. Loin s'en faut. Elle demande beaucoup de tact, car un mauvais choix de candidat ou de filière peut conduire à un arrêt brutal de la formation en cours, ce qui produirait une frustration pour le jeune en formation et un surcoût économique avéré pour les entreprises concernées et l'Université. Et les chiffres sont clairs. Sur plus de 150 dossiers reçus, seuls 24-25 sont retenus. Cela montre encore une fois que la filière de formation chimie/biologie est exigeante aussi bien pour les futurs employeurs que pour les jeunes qui demandent à l'intégrer. Il faut aussi souligner le rôle central de l'UFA dans la formation des apprenti-e-s, non seulement au sein de l'UNIGE, mais aussi en tant que coordinatrice pour l'ensemble des entreprises et institutions du canton (sélection, stage, suivi des candidats durant toute la formation, etc.).

**Jérôme Lacour**



# DÉVELOPPER L'EMPLOYABILITÉ INDIVIDUELLE GRÂCE AU SOUTIEN DE LA FFPC

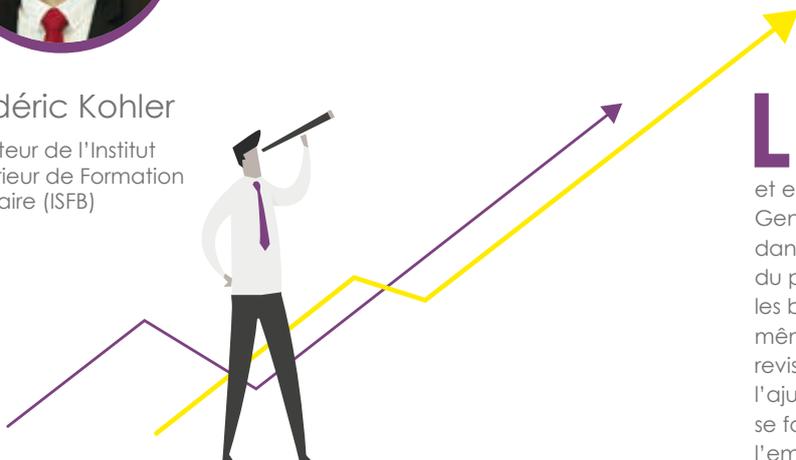
Témoignage de l'ISFB



Frédéric Kohler

Directeur de l'Institut  
Supérieur de Formation  
Bancaire (ISFB)

*«L'employabilité des personnels et la compétitivité des entreprises ne sont que les deux faces d'un même défi: la formation professionnelle tout au long de la vie.»*



**L**e monde bancaire est à la croisée des chemins. Il est clair aujourd'hui que le rapport de force entre employé-e-s et employeurs dans le secteur bancaire à Genève s'est inversé. Nous ne sommes plus dans un contrôle et une gestion de pénurie du personnel comme c'était le cas durant les belles années. Voilà pourquoi le concept même de l'employabilité doit être entièrement revisité. De deux choses l'une. Dans un cas, l'ajustement à cette nouvelle donne doit se faire par une adaptation du salaire de l'employé-e, autrement dit une baisse de

celui-ci. Ou, alternative possible, pour le même salaire, le personnel se doit de gagner en nouvelles compétences et qualifications afin de répondre parfaitement aux nouveaux besoins en ressources humaines dictés par un marché du travail beaucoup plus exigeant qu'auparavant.

Les statistiques sur ce sujet ne laissent aucune part au doute. Sur les 20'800 emplois bancaires en 2012, près de 2'000 postes ont été supprimés, soit 10%. Du coup, toujours d'un point de vue statistique, on retrouve une certaine normalité par rapport aux autres secteurs avec un taux de chômage du secteur bancaire qui est proche des 6%. Exactement dans la moyenne du canton de Genève... Le monde de la banque n'est donc plus un monde entièrement à part. Ses indicateurs et ses performances sur le marché du travail (salaire, turnover, ancienneté, chômage...) qui semblaient extraordinaires de par leurs niveaux stratosphériques se sont normalisés ces trois dernières années.

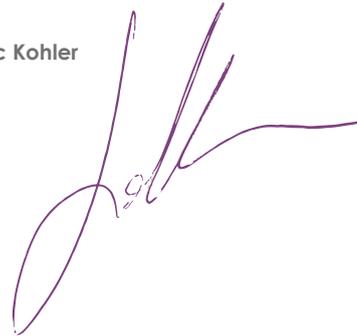
Parmi ces 2'000 personnes qui ont perdu leur emploi, il est piquant de constater que 40% d'entre elles ont choisi de se former afin de gagner en employabilité, ou du moins tenter de la conserver, dans un marché du travail en pleine mutation. Pour les autres, il est à noter que 30% ont retrouvé un emploi sans nouvelles formations alors qu'un même pourcentage a tout simplement jeté l'éponge et quitté le secteur bancaire.

Etant donné ce changement de paradigme, l'ISFB a inclus dans ses missions de contribuer à augmenter l'employabilité des personnes. Remarquons au passage que l'IFSB est une association professionnelle à but non lucratif qui représente le secteur bancaire à 85%. Anticiper la demande en

compétences à venir et former les talents aux nouvelles exigences du marché est l'objectif premier de l'ISFB. Et c'est là que la FFPC entre en jeu avec son aide financière dans le domaine de la formation professionnelle continue. Alors que la place financière genevoise a longtemps été un contributeur net auprès de la FFPC sans réelle contrepartie (elle n'en avait pas vraiment besoin), elle a de nos jours un réel besoin de formation continue pour rester compétitive.

Pour cela, il convient, dans un premier temps, de proposer aux individus des bilans de compétences techniques et professionnelles, puis de développer les compétences nouvelles requises par le marché. Développer l'employabilité individuelle grâce au soutien de la FFPC et maintenir ainsi la compétitivité de la place financière genevoise sont les deux faces d'un même défi. Défi qui peut être d'autant plus relevé par une Fondation tripartite comme l'est la FFPC, Fondation à l'écoute des besoins d'un marché toujours plus compétitif.

**Frédéric Kohler**



# MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION

Le Conseil de Fondation est un organe tripartite désigné par le Conseil d'Etat pour une période de quatre ans.

Il est composé de six membres titulaires – et autant de suppléants – qui représentent les associations professionnelles d'employeurs et de travailleur ainsi que l'Etat.

Union des associations patronales genevoises (UAPG)

TITULAIRE		TITULAIRE	
	Nicolas Rufener Secrétaire général Fédération genevoise des métiers du bâtiment (FMB)		Frank Sobczak, Vice-Président 2015 Directeur Formation Fédération des entreprises romandes Genève (FER)
SUPPLÉANT		SUPPLÉANT	
Nicolas André Aune Secrétaire général Union industrielle genevoise (UIG)		Guy Suchet Directeur des affaires sociales Fédération des entreprises romandes Genève (FER)	

## Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS)

TITULAIRE



Françoise Weber  
Secrétaire syndicale  
Syndicat interprofessionnel de  
travailleuses et de travailleurs (SIT)

TITULAIRE



Joël Mugny, Président 2015  
Administrateur syndical  
SYNA – GE  
Syndicat interprofessionnel

SUPPLÉANTE

Margarita Castro  
Secrétaire syndicale  
SSP-VPOD-GE

SUPPLÉANT

Tony Mainolfi  
Secrétaire syndical  
Unia le syndicat

## L'État

TITULAIRE



Grégoire Evéquoz, Président 2014  
Directeur général de l'Office pour  
l'orientation, la formation professionnelle  
et continue (OFPC)

TITULAIRE



Frédéric Ottesen  
Directeur  
Centre de formation professionnelle  
arts appliqués (CFPAA).

SUPPLÉANT

Cyrille Salort  
Directeur du Service de la formation continue  
Office pour l'orientation, la formation  
professionnelle et continue (OFPC)

SUPPLÉANT

Thierry Durand  
Directeur du Service financier  
Enseignement secondaire postobligatoire

**COMPTE DE RÉSULTAT**  
 Activité fondée sur la loi sur la formation continue des adultes (LFCA)

	2015	2014
	Swiss Gaap RPC	Swiss Gaap RPC
	CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>		
Subvention fondée sur la LFCA de l'Etat	3'467'302.00	3'330'632.00
<b>Total des produits</b>	<b>3'467'302.00</b>	<b>3'330'632.00</b>
<b>CHARGES</b>		
Contributions extraordinaires actions de formation	93'330.75	70'539.90
Contributions extraordinaires actions de formation soutien secteurs économiques	2'728'007.74	2'696'526.28
Contributions à perte de gain (VAE/formation)	434'786.75	563'565.82
<b>Total des charges</b>	<b>3'256'125.24</b>	<b>3'330'632.00</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>211'176.76</b>	<b>-</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS</b>		
Produits sur exercices antérieurs	-	-
Charges sur exercices antérieurs	(466'594.27)	-
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(466'594.27)</b>	<b>-</b>
<b>Résultat de l'exercice avant restitution</b>	<b>(255'417.51)</b>	<b>-</b>
Part de l'exercice à restituer	-	-
Prise en charge du dépassement LFCA	255'417.51	-
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT**  
 Activité fondée sur la loi sur la formation professionnelle (LFP)

	2015	2014
	Swiss Gaap RPC	Swiss Gaap RPC
	CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>		
Cotisations secteur privé	7'239'302.00	6'619'470.00
Cotisations secteur public	2'013'151.00	1'869'894.00
./. Attribution provision sur cotisations irrécouvrables	(50'000.00)	-
./. Frais de perception de la cotisation	(181'017.50)	(183'762.00)
Subvention activité fondée sur la LFP de l'Etat de Genève	3'766'530.00	3'024'000.00
<b>Total des produits</b>	<b>12'787'965.50</b>	<b>11'329'602.00</b>
<b>CHARGES</b>		
Frais administratifs	650'544.10	510'814.07
Indemnité Conseil Fondation	6'805.00	6'500.00
Formation initiale en faveur d'associations professionnelles	7'997'386.54	6'669'567.43
Formation continue en faveur de collectivités publiques	793'091.10	786'080.00
Formation continue en faveur d'associations professionnelles	2'677'399.39	2'756'706.90
Amortissement immobilisations incorporelles	23'800.00	23'772.50
<b>Total des charges</b>	<b>12'149'026.13</b>	<b>10'753'440.90</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>638'939.37</b>	<b>576'161.10</b>
<b>PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS</b>		
Produits sur exercices antérieurs	7'293.50	600.00
Charges sur exercices antérieurs	(684'720.57)	(22'435.54)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(677'427.07)</b>	<b>(21'835.54)</b>
<b>Résultat de l'exercice avant restitution</b>	<b>(38'487.70)</b>	<b>554'325.56</b>
Part de l'exercice à restituer	-	(166'297.67)
Prise en charge du dépassement LFCA	(255'417.51)	-
Non restitution excédent 2013-2014	282'718.67	-
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(11'186.54)</b>	<b>388'027.89</b>

	2015 Swiss Gaap CHF	2014 Swiss Gaap CHF
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
LIQUIDITÉS		
Compte Caisse Centralisée Etat de Genève	3'369'643.10	3'629'769.40
	3'369'643.10	3'629'769.40
CRÉANCES		
Débiteurs caisses allocations familiales	5'380'706.29	4'685'970.24
./. Du croire	(250'000.00)	(200'000.00)
Charges payées d'avance	839'329.30	262'124.10
	5'970'035.59	4'748'094.34
Total de l'actif circulant	9'339'678.69	8'377'863.74
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		
Immobilisations incorporelles	47'500.00	71'300.00
Total de l'actif immobilisé	47'500.00	71'300.00
Total de l'actif	9'387'178.69	8'449'163.74

	2015 Swiss Gaap CHF	2014 Swiss Gaap CHF
<b>FONDS ÉTRANGERS</b>		
<b>CRÉANCIERS</b>		
Créanciers divers	-	2'771.10
Créancier OFPC	397'032.75	103'099.30
Dettes envers l'Etat de Genève	-	282'718.67
	<b>397'032.75</b>	<b>388'589.07</b>
<b>CONTRIBUTIONS À VERSER</b>		
Contributions activité fondée sur la LFP à verser	4'917'528.23	3'041'461.23
Contributions activité fondée sur la LFP à verser à l'OFPC	1'508'645.15	1'784'340.15
Contributions activité fondée sur la LFCA à verser	1'302'644.45	2'088'019.09
	<b>7'728'817.83</b>	<b>6'913'820.47</b>
<b>AUTRES FONDS ÉTRANGERS</b>		
Produits reçus d'avance	178'188.00	230'086.00
Charges à payer	596'310.50	418'652.05
	<b>774'498.50</b>	<b>648'738.05</b>
<b>Total des fonds étrangers</b>	<b>8'900'349.08</b>	<b>7'951'147.59</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Réserve résultat activité fondée sur la LFP	498'016.15	109'988.26
Résultat exercice activité fondée sur la LFP	(11'186.54)	388'027.89
<b>Total des fonds propres</b>	<b>486'829.61</b>	<b>498'016.15</b>
<b>Total du passif</b>	<b>9'387'178.69</b>	<b>8'449'163.74</b>



Photo: William Gammuto

# ORGANISMES FINANCÉS PAR LA FONDATION

---

2roues Suisse Section Romande  
A+P DO IT YOURSELF  
A+P DO IT YOURSELF et FLOWER  
A+P FLOWER  
Agora  
AgriGenève  
Artisans Boulangers-Confiseurs du canton de Genève  
ARTOS  
Association 2roues Suisse, section Genève  
Association Centre de Formation Professionnelle la Gravière -  
Construction métallique  
Association CIE Bois Genève  
Association CIE Carrelage Genève  
Association CIE JardinSuisse - GE  
Association Convenience Kiosque  
Association Cours de formation des Installateurs  
en Chauffage Genevois  
Association Cours des Installateurs Electriciens Genevois  
Association des bureaux techniques d'ingénieurs en électricité  
Association des communes genevoises  
Association des Cours Interentreprises de l'Union des Fabricants  
d'horlogerie de Genève, Vaud et Valais  
Association des Médecins-Dentistes de Genève  
Association des recycleurs de Genève  
Association du Conseil Paritaire de la Carrosserie de Genève  
Association EGP  
Association FAI Formation Genève  
Association formation continue petite enfance  
Association Genevoise de Formation Professionnelle

en Assurances  
Association Genevoise des Entrepreneurs en Nettoyage  
et de Service  
Association Genevoise pour la Formation de l'Union  
Professionnelle Suisse de l'Automobile Section Genève  
Association genevoise pour les métiers de laboratoire  
Association paritaire APFP UAPG-CGAS  
Association PharmaGenève  
Association pour la Formation Professionnelle Informatique  
Association pour le Centre de Bilan Genève  
Association professionnelle des gérants et courtiers  
en immeubles  
Association romande des agents d'exploitation  
Association romande des fleuristes  
Association romande des médiamaticiens  
Association romande des métiers de la bijouterie  
Association romande des métiers de la pierre  
Association romande des réalisateurs publicitaires  
Association romande pour la formation des gardiens d'animaux  
Association Spedlogswiss Romandie pour la  
Formation Professionnelle  
Association suisse des constructeurs navals  
Association suisse des détaillants en alimentation  
Association suisse des détaillants en jouets  
Association suisse des diffuseurs, éditeurs et libraires  
Association suisse des esthéticiennes  
Association suisse des garnisseurs en carrosserie  
Association suisse des magasins d'articles de sport  
Association suisse des maisons spécialisés en horlogerie

et bijouterie

Association suisse des papetiers

Association suisse des papetiers

Association suisse des techniciens en orthopédie

Association suisse des transports routiers

Association suisse des Transports routiers

Association suisse du froid

Association suisse pour la formation professionnelle en logistique

Association UIG-UNIA pour la gestion du Centre  
d'Enseignement Professionnel

Association vaudoise des écoles d'assistantes médicales

Association vaudoise des installateurs de chauffage  
et ventilation

Association vaudoise des maîtres bouchers et charcutiers

Association vaudoise des métiers de la décoration et du cuir

Association vaudoise pour la formation dans les métiers de la  
boulangerie-pâtisserie-confiserie

Ausbildungs- und Prüfungsbranche Parfumerie

Ausbildungsdachverband der Kanalunterhaltsbranche

Ausbildungszentrum für die Schweizer Fleischwirtschaft

Branche de formation et d'examen construire et habiter

Branche Handel Kaufmännische Grundbildung

Branchenverband Deutschschweizer Wein

Caisse de compensation des maîtres ferblantiers et installateurs  
sanitaires du canton de Genève

Centre de formation professionnelle des métiers du bâtiment

Centre de formation professionnelle par DECS-SFOP Etat  
du Valais

Centre professionnel du Littoral neuchâtelois

Chambre Valaisanne de l'Agriculture

CIE Chambre syndicale des entrepreneurs de gypserie, peinture  
et décoration du canton de Genève

CILA, bâtiment N

Cité des Métiers

Coiffure Suisse Section Genève

Collectif Romand - CIE - Technique Dentaire

Commission des cours interentreprises des notaires romands

Commission paritaire des métiers du bâtiment second  
œuvre Genève

Commission paritaire romande d'apprentissage de géomaticien

Commission professionnelle paritaire genevoise du nettoyage

Communauté de travail TDA

Communauté d'intérêts pour la formation commerciale  
de base du canton de Genève

Communauté d'intérêts pour la formation commerciale  
de base du canton de Vaud

Communauté d'intérêts pour la formation commerciale  
de base du canton du Valais

Communauté d'intérêts pour la formation des électriciens

Convention patronale de l'industrie horlogère suisse

CYP

Délégation à la formation I+D

Département Sécurité et Environnement - DGE -

Formation professionnelle forestière

Ecole Panorama

FEDERATION CARROSSIERS ROMANDS

Fédération des Carrossiers Romands Vaud

Fédération genevoise des établissements médicaux-sociaux

Fédération suisse des agences de voyages

Fédération vaudoise des entrepreneurs, Ecole de la construction

Fédération vaudoise des maîtres ferblantiers,  
appareilleurs et couvreurs

Fédération vaudoise des maréchaux-forgerons et  
mécaniciens de machines agricoles

Fondation pour la formation des adultes

FormaPro

FORS

Groupement romand de l'informatique  
Groupement suisse de l'industrie mécanique  
Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)  
Hospice général - Service de formation et développement RH  
Hotel & Gastro Union  
Hôtel et Gastro Formation Genève  
Hotel und Gastro Formation  
hotelleriesuisse  
Institut agricole de l'Etat de Fribourg  
Institut supérieur de formation bancaire  
Interessengemeinschaft Musikinstrumentenbauer  
Jardins Suisse Vaud  
JardinSuisse  
Kommission für Zeichner Fachrichtung Raumplanung und  
Landschaftsarchitektur  
LOGIN Berufsbildung  
LOGIN formation professionnelle  
Maison romande de la propreté  
ODA LANDI  
Office du personnel de l'Etat - Secteur de l'apprentissage  
Organisation der Arbeitswelt Pferdeberufe  
Organisation pour la formation commerciale  
fiduciaire-immobilière  
OrTra Intendance Genève  
OrTra Santé-Social Genève  
OrTra Santé-social Vaud  
Poste CH SA Centre de formation  
Rencontres professionnelles de danses  
République et canton de Genève  
Richemont Fachschule SBKV Stiftung  
Romandie formation  
R-Suisse  
Schuhschweiz

Schweizerischer Theatermaler Verband  
Schweizerischer Verband Bild und Rahmen  
Secrétariat des CIE en ameublement  
Section de Genève de la Société Suisse des Entrepreneurs Fonds  
de formation  
Service Fashion + Style GmbH  
Services industriels de Genève (SIG)  
Société des vétérinaires suisses  
Société suisse des maîtres poêliers-fumistes et carreleurs  
Société suisse d'industrie laitière  
Société vaudoise des médecins-dentistes  
Société vaudoise et romande des patrons pâtisseries-confiseurs,  
chocolatiers, glaciers  
Stiftung des Schweizer Optikverbandes für die berufliche  
Aus- und Weiterbildung  
Stiftung für Oberflächentechnik  
Swiss Association Polydesigner3D - CIE P3D  
Swiss Fashion Stores  
Swiss Graphic Designers  
Swiss Men Women Stores  
Swissavant Wirtschaftsverband Handwerk und Haushalt  
Swissmem Ecole de cadres  
Union professionnelle suisse de l'automobile, section vaudoise  
Union suisse des commerces spécialisés en radio et télévision  
Union suisse des photographes professionnels  
Union Suisse du Métal  
Verband Fuss und Schuh  
Verband Leder Textil Schweiz  
Verband Textilpflege Schweiz  
Verein kaufm. Grundbildung HGT  
Verein Polybau  
Ville de Genève  
Viscom



Photo: William Gammuto









LA FONDATION  
●●● **FFPC**

Rampe du Pont-Rouge 4  
1213 Petit-Lancy

T. +41 (0)22 339 90 19

info@ffpc.ch  
<http://ffpc.ch/>